

Le conseil d'école s'est déroulé sous la présidence de la Directrice : Mme AMENDOLA. Cette dernière procède à la présentation des membres et les remercie de leur présence.

- **Enseignants** : Mmes Boitier, Bréchet, Pacquaut, Michon, Bailly, Baker ; M. Michon.

- **DDEN** (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : M. Pacquaut.

- **Représentants de parents d'élèves** : M. Varraux, Mme Bigault, Mme Du Gardin, Mme Dorey.

- **Excusés** : M. Perrin (Inspecteur de l'Education Nationale de Chalon 1). Mme Fauverteix (Adjointe aux affaires scolaires).

- **Absente** : Mme Métenier-Dupont (Maire de Givry).

Secrétaires de séance : Mme Amendola/ Mme Du Gardin.

Ordre du jour :

- 1 - Installation du conseil d'école et élections
- 2 - Effectifs /Répartitions / Enseignants
- 3 - Concertations entre enseignants de l'école
- 4 - Règlement intérieur / Sécurité à l'école / Horaires et sorties d'école
- 5 - Activités pédagogiques complémentaires (APC)
- 6 - Actions pédagogiques des classes
- 7 - Travaux /aménagement et équipements
- 8 - Coopérative scolaire
- 9 - Temps périscolaires (garderie, bus, restaurant scolaire)

Lecture du mail de Mme Fauverteix envoyé par Mme Girard (Directrice générale des services) ce jour à 15h15, expliquant qu'aucun représentant de la municipalité ne serait présent à cause d'une date et d'un horaire identiques à l'école maternelle.

Les membres présents déplorent l'absence de représentants de la municipalité. Mme Amendola évoque certes un manque de concertation avec l'école maternelle lié à la surcharge de travail de la rentrée, et le fait que l'année dernière la concertation n'était pas nécessaire puisque les conseils de l'école maternelle avaient lieu le lundi ou jeudi. Mme Amendola précise que l'école maternelle n'avait pas transmis de questions à la municipalité.

Rappel de la Directrice quant aux questions reçues par les représentants de parents :

Les questions afin qu'elles soient traitées en conseil d'école, doivent être concises, abordées de manière plus générale, concernant un ensemble de personnes et non un cas isolé (enfant, parent ou enseignant), comme son nom l'indique c'est un conseil d'école et non de classe. Les questions trop ciblées doivent être abordées en premier lieu avec l'enseignant de la classe et si nécessaire par la suite avec la Directrice. Cette dernière fera le nécessaire pour apporter une réponse aux questionnements des parents (en aparté du compte-rendu). Elle rappelle également qu'il ne faut pas hésiter à prendre contact avec elle pour évoquer des incidents ou des questions diverses, elle est souvent présente au portail et peut être jointe par téléphone également, notamment le mardi.

1- Elections des parents d'élèves du vendredi 7/10/2016 → Liste unique (non affiliée) : 7 sièges à pourvoir. **293 inscrits** → **participation : 60,07 %**

- ↳ 176 votants
- ↳ 165 suffrages exprimés
- ↳ 11 nuls ou blancs

Elus titulaires : M. Varraux, Mme Bigault, Mme Du Gardin, Mme Dorey. 3 sièges non pourvus.

Mme Amendola remercie les représentants de parents élus pour leur implication, évitant ainsi la mise en place d'un tirage au sort sur la liste électorale par l'Inspecteur.

L'année prochaine, les représentants de parents suggèrent la mise en place d'un questionnaire en début d'année, pour connaître les parents susceptibles d'être candidats.

Les représentants expliquent que le manque de candidatures est lié aux relations parfois tendues entre les différents partenaires. Des parents élus précédemment (2016-17) évoquent un manque de contacts et d'investissements des parents à la préparation des questions évoquées en conseil d'école.

2- Effectifs / Répartitions / Enseignants : au 06/11/2017

Maintenant l'école est rattachée à la circonscription de Chalon 1 avec M. Perrin, IEN.

→ **Effectifs** : **181 élèves** (contre 166 l'année dernière à la même date).

CP : 29	CP : 22 élèves	→ Mme Amendola (Mme Moine : décharge de Direction)
CE1 : 36	CP-CE1 : 23 élèves (7 + 16)	→ M. Michon
	CE1-CE2 : 26 élèves (20+6)	→ Mme Michon
CE2 : 35	CE2 : 29 élèves	→ Mme Boitier
CM1 : 43	CM1 : 28 élèves	→ Mme Pacquaut
CM2 : 38	CM1-CM2 : 26 élèves (15+ 11)	→ Mme Bailly / Mme Baker
	CM2 : 27 élèves	→ Mme Bréchet

Mme Verrier, Mme Allégatière, (Auxiliaires de Vie Scolaire en contrat AESH) accompagnent des élèves faisant l'objet d'un projet personnalisé de scolarisation, à raison de 23h30 /semaine.

→ **Rentrée 2018** : Départ de 38 élèves de CM2.

28 élèves de GS de l'école maternelle L. Cxyz sont prévus.

La prévision actuelle sur Onde (Outils numériques pour la direction d'école) annonce 171 élèves en 2018-2019. La Directrice reste dans l'attente de la décision de reconduction de la convention entre les municipalités de Givry/Jambles au sujet de l'accueil des élèves de CM1.

3- Concertation des enseignants de même niveau au sein de l'école :

→ Concertation entre enseignants lorsqu' un même niveau se trouve ventilé sur deux classes :

En effet une concertation serait souhaitable. Des conseils de cycles existent pour cette concertation notamment, néanmoins, chaque enseignant garde sa liberté pédagogique dans le respect bien évidemment de l'application des programmes scolaires.

Rappels des cycles : cycle 1 (maternelle : PS, MS, GS), cycle 2 (CP, CE1, CE2), cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}).

4- Sécurité à l'école / Règlement intérieur/ Horaires et sorties d'école :

→ Sécurité:

- Les exercices :

- 1^{er} Exercice d'évacuation « alerte incendie » : (10/10) s'est déroulé normalement et a été notifié dans le registre de sécurité de l'école.

- 1^{er} Exercice « attentat-intrusion » : en cours ainsi que l'actualisation du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté).

- Constat de l'ouverture de la porte de secours salle 2 trop régulièrement sur le temps scolaire :

La Directrice a fait un rappel aux personnes concernées pour la fermeture de cette porte (si besoin par beau temps, les fenêtres seront ouvertes afin de respecter les dispositifs de sécurité en application du plan Vigipirate toujours en vigueur).

- Cour de l'école :

Présence d'affaissements du goudron pouvant être dangereux pour les élèves (risques de blessures : chevilles...) dans la cour et autour des paniers de basket : qu'en est-il de cette demande de début d'année scolaire, pour reboucher ces affaissements ?

Aucun représentant de la municipalité présent pour apporter des éléments de réponses.

→ Règlement intérieur 2017-2018 : Adopté à l'unanimité (13 voix « pour »), collé prochainement dans chaque cahier de liaison et signé par les parents.

→ Horaires et sorties d'école :

Un rappel du texte officiel régissant les modalités des entrées et sorties de classe a été fait auprès des familles (le 17/10/2017) suite à des retards à répétition de parents. Ce rappel est également effectué ce jour dans le règlement intérieur de l'école 2017-2018.

Pour répondre aux diverses questions des parents concernant une sortie des élèves à 11h55 et 16h35 dite « confuse et brouillonne » :

La Directrice précise que :

- le corps enseignant fait le nécessaire pour une sortie des élèves dans le calme au portail.
- un décalage des horaires pour les différentes classes ne peut pas être mis en place.
- si les personnes devant récupérer les enfants sont à l'heure, ces derniers se dirigent vers eux.

- en cas de retard exceptionnel d'un parent d'élève, il est possible de s'arranger avec un autre parent en premier lieu ou de contacter l'école par téléphone en dernier recours.
- à l'école élémentaire, les enseignants ne donnent plus les élèves de la main à la main aux parents.
- les personnes indiquées sur la fiche de renseignements en début d'année, ne sont que des personnes pouvant récupérer l'enfant en cas d'urgence (c'est-à-dire exceptionnellement) sur le temps scolaire lorsqu'un enfant est malade ou blessé et non lors de la sortie de fin de cours au portail.
- concernant un appel « garderie, bus » comme celui de cantine : Mme Amendola rappelle que les enseignants ne gèrent pas le périscolaire, et ne peuvent pas être tenus pour responsables en cas d'incident. Les enseignants appréciaient et trouvaient rassurants la prise en charge par un agent, à la porte de la classe des enfants inscrits en garderie et au bus. Auparavant, les agents venaient chercher les élèves dans les trois petites classes, la municipalité a mis fin à ce système l'année dernière pour diverses raisons. (avec comme raison principale, le manque d'agents pour conserver ce fonctionnement).

Mme Amendola suggère aux représentants de parents d'évoquer ce point auprès de Mme Rémiré lors de la réunion qui aura lieu prochainement.

(Mme Amendola avait supprimé à son arrivée en tant que Directrice, l'appel de garderie et bus du matin, car ces listes se basaient sur les dires des enfants, restaient en classe et n'étaient pas vérifiées par les services périscolaires).

Aucun représentant de la municipalité présent pour apporter d'éventuelles précisions.

Concernant le périscolaire sur ce même point : Les parents souhaiteraient un placement en garderie en cas de retard à la sortie à la charge des familles afin de ne pas laisser un enfant seul devant le portail.

Aucun représentant de la municipalité présent pour apporter des éléments de réponses.

Pour conclure : La Directrice précise que la coopération entre enseignants et personnel de garderie (ou de cantine) a toujours été présente et cordiale, elle s'étonne de cette remarque de parents demandant « une meilleure coopération et passage de relais dans l'intérêt des enfants », alors qu'aucun fait n'a été porté à sa connaissance sur un manquement dans ces relations.

Mme Amendola n'a jamais été informée cette année, sur le fait qu'un élève ait été égaré lors de ces moments de transition. Les agents sont toujours très présents au portail également et appellent régulièrement les familles si nécessaire.

Suite à l'insistance des représentants de parents sur ce point, M. Michon prend la parole pour évoquer un incident dans sa classe avant les vacances de Toussaint. Ni l'enseignant, ni les services périscolaires n'ont fait remonter l'information à la Directrice. L'incident relaté ce jour, montre tout de même que tout a été fait pour gérer au mieux la crainte de l'enfant.

Une réunion étant programmée prochainement entre Mme Amendola et Mme Rémiré, ce point sera éclairci et des suggestions pourront être émises sur ces moments de transition afin qu'ils se fassent en toute sécurité.

Des membres présents souhaiteraient le rétablissement des agents sur les trois petites classes et la copie des listes de garderie et bus aux enseignants pour aiguiller les enfants dans les services périscolaires.

Aucun représentant de la municipalité présent pour apporter des éléments de réponses.

5 - Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Concernant le bilan demandé par des parents en fin d'APC pour justifier et valoriser la présence de l'élève à ce temps complémentaire notamment : une rencontre à la fin des quelques séances n'est pas systématique, cependant si certains en expriment la demande, ils peuvent s'adresser aux enseignants, qui apporteront les éléments de réponses souhaités.

6 - Actions pédagogiques:

- Découverte « des vendanges et observation de la vinification », accueil de la classe de CP-CE1 au Domaine Besson (08/09).
- Bibliothèque : sortie pour toutes les classes de l'école au 1^{er} trimestre. Inscription de la classe de CP-CE1 au projet « monstres et compagnie ». Inscriptions des autres classes de l'école au projet lecture « des incorruptibles ».
- Rencontres USEP pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 (randonnée / jeu de piste de Mercurey à St Martin sous Montaigu : 06/10 ; pelote Basque : 18/10).
- Venue du photographe (17/10).

- Participation à l'animation « Tri des déchets » proposée par l'Association « Protection de la Côte Chalonnaise » et le « Grand Chalon » pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 (20/10).
- Cycle natation période 1 pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2.
- Projet « composteur » tout au long de l'année, géré par la classe de CM2, avec une participation de toutes les autres classes. (Récupérateur d'eau en attente).
- Projet « randonnées » toute l'année pour les classes de CP, CE2, CM1, CM1-CM2 et CM2 (sorties 26/09 et 16/10).
- Visite de l'exposition mycologique pour la classe de CP-CE1 à la Halle Ronde 06/11.
- Projet Musique « Vire-langues » (classes de CP, CE2, CM1, CM2) : interventions de M. Bonnier (en partenariat avec le Grand Chalon et le Conservatoire) le lundi depuis le 06/11 pour 40 heures au total. Remerciements auprès de la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes.

Remarque : projet fresque (évoqué le 13/02/2017 en Conseil d'école) : l'école a présenté en juin 2017 un projet fresque à plusieurs élus en présence de Mme Rémiré (Directrice du Centre de Loisirs) également. Ce projet prenant appui sur l'artiste « Keith Haring » avait pour but d'embellir l'école en commençant par le préau. Les enseignants souhaiteraient connaître l'état d'avancement du projet du côté de la municipalité (demande de devis pour chiffrer le projet, nécessité de le présenter ou non à l'architecte des bâtiments de France, aide financière envisageable par la municipalité, aide des agents municipaux pour le nettoyage du préau, la préparation des murs...) ?

Aucun représentant de la municipalité présent pour apporter des éléments de réponses.

7 - Travaux à l'école, aménagements et équipements :

Mme Amendola remercie également les services municipaux intervenant régulièrement à l'école pour de petits travaux. Elle réitère sa demande à la municipalité pour avoir un retour des demandes (sur leur date d'exécution, évitant les éventuelles relances de sa part.

Aucun représentant de la municipalité présent pour apporter des éléments de réponses.

Le conseil des maîtres transmettra comme chaque année, une demande de travaux et d'aménagements souhaités, début 2018.

8 - Coopérative scolaire : Le quitus sur les comptes de l'année scolaire 2016-2017 a été donné à la Directrice par les commissaires aux comptes (2 enseignants et un représentant de parent d'élèves).

Au 07/11/2017 : Affiliation (OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Crédit Agricole.....	8614,58
Caisse.....	141,57
Total.....	8756,15 euros

→ Association « Les P'tits Givrotins » : L'école remercie de nouveau l'Association pour le versement de 3000 euros en juin 2017, utilisables sur l'année 2017-2018 pour la réalisation de projets divers.

9 - Temps périscolaires (gérés par la municipalité) :

Sont évoqués :

- bus : L'arrivée des bus de GIVRY Bourg et PONCEY le matin sur le parking du collège est souvent en décalage, obligeant les enfants d'un des 2 bus à attendre parfois dans le froid. Serait-il possible de réduire cette attente?

- La cantine :

Les parents souhaitaient remercier Mme Lamotte pour les belles fresques présentes au Centre de Loisirs.

Les parents évoquent :

- des quantités alimentaires insuffisantes pour certains enfants malgré la possibilité d'être resservis.
- d'autres retours positifs dans l'ensemble sur le rapport « qualité/ quantité » des repas.
- des retours positifs sur les activités post-déjeuner.
- des punitions collectives parfois ressenties comme « injustes » par certains enfants malgré une gestion peut-être difficile au vu du nombre d'inscrits.

Aucun représentant de la municipalité présent pour apporter des éléments de réponses.

Mme Rémiré, Directrice du Centre de Loisirs a précisé ce jour à Mme Amendola qu'une date de réunion serait fixée prochainement comme l'année dernière pour traiter de ces questions relevant du périscolaire.

⇒ **Dates des prochains conseils d'école** : mardi 06/02/2018 et mardi 12/06/2018 à 18h15.

La séance est levée vers 20h00.

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com/>, via l'onglet « Conseils d'Ecole »). Il pourra également être consulté à l'école. Secrétaires de séance : Mme Amendola/Mme Du Gardin.